

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU VERDON**

**Compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2003 à Castellane**

**Présents**

Voir tableau joint.  
Le quorum (35) est atteint.

**Objet de la réunion**

L'objet de cette réunion était l'installation de la Commission Locale de l'Eau et l'élection de son Président.

**Ce qu'il est proposé d'en retenir**

• **Introduction, rappels sur la démarche**

M. ZINGRAFF, Sous-Préfet de Castellane et représentant le Préfet coordinateur du bassin versant du Verdon, a rappelé l'intérêt de la démarche SAGE, en particulier pour ce bassin versant sur lequel sont présents de multiples usages représentant des enjeux très importants.

M. GAYMARD, Président du PNR Verdon (structure porteuse du SAGE) a rappelé que la mise en place d'un SAGE à l'échelle de tout le bassin versant du Verdon est l'une des actions prioritaires inscrites dans la Charte du PNR approuvée en 97. Il a également rappelé qu'un travail considérable a déjà été réalisé, puisqu'une étude globale du bassin versant a été conduite entre 2000 et 2003. Celle-ci a permis de définir les enjeux à traiter par le SAGE par sous-bassin versant, et d'identifier les actions urgentes et consensuelles à lancer sans attendre le SAGE : réflexion et action doivent se conduire en parallèle.

L'animatrice du SAGE a ensuite fait quelques rappels sur (voir copies transparents) :

- La démarche SAGE : outil créé par la loi sur l'eau pour planifier la gestion de l'eau sur un territoire cohérent, en associant tous les acteurs, afin de satisfaire les besoins sans porter atteinte au milieu
- La portée réglementaire du SAGE : le SAGE est un document de référence réglementaire (pris en compte par l'administration dans toutes ses décisions), toute décision administrative dans le domaine de l'eau doit être compatible avec ses préconisations
- Les enjeux prioritaires pour le Verdon :
  - Amélioration de la gestion des débits et des matériaux solides, et de la gestion du risque inondation dans le cadre de la chaîne hydroélectrique Durance Verdon,
  - Préservation et valorisation du patrimoine naturel, exceptionnel mais fragile et soumis à de nombreuses contraintes,
  - Amélioration de la qualité des eaux,
  - Conciliation des activités touristiques liées à l'eau et de la préservation des milieux.
- Les thèmes à traiter par sous bassin versant (voir transparents)
- Le rôle des membres de la CLE : élaborer le document du SAGE, valider chaque étape, mais aussi être des « relais » de l'information de la CLE vers tous les acteurs du bassin versant et inversement (rôle essentiel pour le bon déroulement de la démarche)

## • Election du Président de la CLE

Le Président doit être issu du collège des collectivités territoriales. Il est élu uniquement par les membres du collège des collectivités territoriales.

Est candidat, et est élu Président de la CLE du Verdon : **M. Dominique JOUBERT**, Maire de Vinon-sur-Verdon.

Sont candidats, et sont élus Vice-Présidents de la CLE :

- M. Michel CARLE, Maire de Castellane,
- M. Roger REYBAUD, Président du SIVU d'entretien des berges du Verdon.

## • Calendrier de travail

Le calendrier prévisionnel de travail est le suivant :

- Comité technique début octobre pour travailler sur l'état des lieux - diagnostic du SAGE,
- Réunion de CLE fin octobre pour (entre autres, voir ordre du jour de la prochaine réunion) présentation du projet d'état des lieux – diagnostic. La date validée en réunion est le 21 octobre,
- Réunion de CLE mi-janvier pour valider l'état des lieux – diagnostic.

## • Commissions thématiques

Le rôle des commissions thématiques est de mener les réflexions sur chaque thème, et de préparer les réflexions et décisions de la CLE. Ces commissions sont ouvertes à des personnes extérieures à la CLE.

Trois commissions thématiques sont proposées :

- Commission 1 : fonctionnement physique et biologique, patrimoine naturel,
- Commission 2 : qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- Commission 3 : débits et usages.

Il est demandé de renvoyer au PNR les bulletins d'inscription dans ces commissions au moins 10 jours avant la réunion de CLE.

Le représentant de la Chambre d'Agriculture 04 rappelle l'intérêt de travailler en commissions géographiques par sous-bassins versant. Toutefois il n'est pas possible de cumuler en permanence les deux (commissions thématiques et géographiques). Il est proposé d'avancer sur chaque thème par le travail des commissions thématiques, puis si nécessaire de présenter et valider localement ce travail dans le cadre de réunions géographiques.

M. CHESNEAU a rappelé la nécessité d'impliquer le plus largement possible la population dans l'élaboration du SAGE. Toutefois les commissions thématiques sont des commissions de travail technique : le nombre de participants ne doit pas être trop élevé. Par contre les commissions géographiques pourraient être largement ouvertes. Il est proposé de communiquer par la lettre d'information du SAGE (Inf'Eau Verdon), les bulletins municipaux, la presse.

## • Propositions de modification de l'Arrêté de constitution de la CLE

Le Président soumet à l'approbation de la CLE quatre modifications de l'arrêté :

- Le représentant titulaire du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, M. André SAMAT, est empêché. Il est remplacé par son suppléant, M. Michel PEZET. Un nouveau suppléant doit être désigné.
- Le représentant titulaire de la zone du Plateau de Valensole, M. LA ROCCA, Maire de Gréoux-les-Bains, souhaite être remplacé par M. NEVIERE, conseiller municipal à Gréoux-les-Bains. La commune a délibéré en ce sens.
- Le représentant titulaire du SIVOM du Haut Verdon, M. Pierre BONNET, désigné au titre de sa fonction de Président du SIVOM, est empêché (il n'est plus Président du SIVOM). Il est

proposé de nommer M. Guy LEBEAUPIN représentant titulaire du SIVOM du Haut Verdon, en tant que Président du SIVOM.

- Enfin dans le collège des usagers la Fédération régionale des sports d'eau vive doit être remplacée par la Fédération Française de Canoë Kayak.

La CLE approuve ces modifications et autorise le Président à demander la révision de l'Arrêté auprès du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

#### • Propositions de Règlement Intérieur de la CLE

Une proposition de règlement intérieur de la CLE est distribuée.

L'organisation suivante est proposée autour de la CLE :

1. Des commissions de travail (géographiques et / ou thématiques), ouvertes à des membres extérieurs de la CLE, qui mènent les réflexions sur chaque thème, préparent les décisions et réflexions.
2. Un comité technique, qui réunit les techniciens des structures associées à la démarche SAGE, synthétise les travaux des différentes commissions et prépare les grandes étapes du SAGE.
3. Un Bureau, qui assiste le Président dans la préparation des réunions plénières de CLE. Ce n'est pas un organe de décision, il ne peut en aucun cas prendre de délibération, prérogative absolue de la CLE.

- Pour le Comité technique, il est proposé de reprendre la composition du comité technique qui était chargé du suivi de l'étude globale du bassin versant, en le complétant par les structures qui n'étaient pas représentées. En particulier les Chambres d'Agriculture font part de leur souhait d'être intégrées à ce Comité.

- Pour le Bureau, le Président propose un Bureau « politique » (rôle : l'aider dans la préparation des réunions de CLE), assisté des MISE. Certains membres du collège des usagers ou de l'Etat ont souhaité pouvoir faire partie du Bureau. M. CARDELLI précise que pour le SAGE de l'Arc les membres du Bureau étaient des élus, les services de l'Etat (MISE) étaient invités à y participer.

La composition du Bureau et du Comité technique sera arrêtée en prochaine réunion de CLE.

#### • Ordre du jour de la prochaine réunion de CLE

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera le suivant :

- Adoption du règlement intérieur de la CLE
- Validation de l'organisation à mettre en place : commissions thématiques, Bureau, Comité Technique
- Présentation du schéma global de gestion (étude globale) : actions urgentes à mettre en œuvre sans attendre le SAGE, enjeux relevant du SAGE
- Débat sur la démarche à utiliser pour la mise en œuvre des actions urgentes (contrat rivière, contractualisation régionale, autre ?)

#### Conclusion

En conclusion, il est demandé aux membres de la CLE :

- De faire remonter au PNR leurs remarques et propositions sur les commissions thématiques à créer.
- De renvoyer au PNR avant le 11 octobre les inscriptions pour participer aux commissions thématiques (peuvent s'inscrire des personnes ne faisant pas partie de la CLE).
- De renvoyer au PNR Verdon avant le 16 octobre les remarques sur la proposition de règlement intérieur.

## Collège des élus

| STRUCTURE / ZONE<br>REPRESENTEE                                 | TITULAIRE                |   |         | SUPPLEANT              |                                 |         |
|---|--------------------------|---|---------|------------------------|---------------------------------|---------|
|   | NOM                      | FONCTION  | PRESENT | NOM                    | FONCTION                        | PRESENT |
| Zone plateau Valensole (04)                                     | LA ROCCA Vincent         | Maire de Gréoux-les-Bains                         | ✘       | DEMOL Max              | Maire de Valensole              |         |
| Zone lacs et gorges Bas-Verdon (04/83)                          | BONNET Narcisse          | Conseiller municipal à Saint-Julien-le-Montagnier | ✘       | ESPITALIER Jacques     | Maire de Quinson                |         |
| Zone du Haut-Verdon (04)  | LANTELME Michel          | Maire d'Allos                                     | ✘       | DYEN Fernand           | Maire de Colmars-les-Alpes      |         |
| Zone des massifs préalpins (04)                                 | CARLE Michel             | Maire de Castellane                               | ✘       | MANGIAPA Ludovic       | Maire de Demandolx              |         |
| Zone des gorges du Verdon (04/83)                               | MORDELET Charles-Antoine | Maire d'Aiguines                                  |         | CLAIR Jean-Pierre      | Maire de Rougon                 | ✘       |
| Zone du Haut Pays Varois (83)                                   | JOUBERT Dominique        | Maire de Vinon-sur-Verdon                         | ✘       | REYNIER Louis          | Maire de Montmeyan              |         |
| Zone du lac de Sainte-Croix-du-Verdon (04/83)                   | COLDEBOEUF André         | Maire des Salles-sur-Verdon                       | ✘       | ROUVIER Emile          | Maire de Sainte-Croix-du-Verdon |         |
| Zone de l'Artuby (83)   | CARLETTI Raymonde        | Maire de La Martre                                | ✘       | JASSAUD Pierre         | Maire de Bargème                | ✘       |
| Zone d'Andon (06)   | BUTELLI Sylvain          | Maire de Valderoure                               | ✘       | FUNEL Michel           | Adjoint au Maire de Caille      | ✘       |
| Syndicat Mixte des Pays du Verdon (04,83)                       | MATHERON Stanis          | Maire d'Esparron-de-Verdon                        |         | GARRON Jean-Pierre     | Maire d'Artignosc-sur-Verdon    |         |
| Syndicat intercommunal des Trois Vallées (06)                   | ROQUIER Claudette        | Présidente  | ✘       | PRATO Adrien           | Maire d'Andon                   |         |
| Syndicat du Haut Var pour l'utilisation des Eaux du Verdon (83) | ROUX René                | Président   |         | BACCI Jean             | Maire de Moissac-Bellevue       |         |
| SIVOM du Haut Verdon (04)                                       | BONNET Pierre            | Président   |         | KINTS Jean             | Maire de Thorame-Basse          |         |
| SIVU du Verdon (04)   | REYBAUD Roger            | Président   | ✘       | GALFARD Elie           | Maire d'Allons                  |         |
| SIVOM Artuby Verdon (83)  | ROUVIER Armand           | Maire de Brenon                                   |         | CLAP Bernard           | Maire de Trigance               | ✘       |
| Commune de Saint-Paul lez Durance (13)                          | PIZOT Roger              | Maire de Saint Paul lez Durance                   | ✘       | RENUCCI Thierry        | Conseiller municipal            |         |
| Communauté de Communes du Moyen-Verdon (04)                     | PRATO Serge              | Président   | ✘       | BELISAIRE Henri        | Maire de La Garde               | ✘       |
| Parc Naturel Régional du Verdon                                 | GAYMARD André            | Président   | ✘       | BLIEK Jean-Gabriel     | Adjoint au Maire de Riez        |         |
| Conseil Régional PACA   | MARTIN Christian         | Conseiller Régional                               |         |                        |                                 |         |
| Conseil Régional PACA   | CHESNEAU Philippe        | Conseiller Régional                               | ✘       |                        |                                 |         |
| Conseil Général du Var  | ROLLANDY Pierre          | Conseiller Général 83                             |         | FABRE Louis            | Conseiller Général 83           |         |
| Conseil Général du Var  | DEMARIA Max              | Conseiller Général 83                             | ✘       | NICOLETTI Raymond      | Conseiller Général 83           |         |
| Conseil Général des Bouches-du-Rhône                            | Empêché                  | Conseiller Général 13                             |         | PEZET Michel           | Conseiller Général 13           |         |
| Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence                     | SAUVAN Gilbert           | Conseiller Général 04                             |         | BIZOT-GASTALDI Michèle | Conseiller Général 04           | ✘       |
| Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence                     | GALIZI Francis           | Conseiller Général 04                             | ✘       | GIBELIN Jean-Marie     | Conseiller Général 04           |         |
| Conseil Général des Alpes Maritimes                             | GUEGUEN Thierry          | Conseiller Général 06                             |         | COULLET Maxime         | Conseiller Général 06           | ✘       |

## Collège des usagers

| TITULAIRE - STRUCTURE<br>REPRESENTEE                     | PRESENT<br>NOM, PRENOM                               | SUPPLEANT – STRUCTURE REPRESENTEE              | PRESENT<br>NOM, PRENOM |
|--|--|--|------------------------|
| Chambre Départementale de Commerce et d'Industrie du Var |  |  |                        |
| Chambre Départementale de Commerce et d'Industrie 04     |  |  |                        |
| Chambre Régionale des Métiers                            |  |  |                        |
| Société du Canal de Provence                             | ✘<br>REIG Lionel                                     |  |                        |
| Chambre Départementale d'Agriculture du Var              | ✘<br>ANDRIEUX Frédéric                               |  |                        |
| Chambre Départementale d'Agriculture 04                  | ✘<br>GARRON Michel<br>PITON Noël<br>CHABOUD          |  |                        |
| Comité Départemental du Tourisme du Var                  |  |  |                        |
| Comité Départemental du Tourisme 04                      |  |  |                        |
| FDPPMA du Var  | ✘<br>BONNEFOUS Olivier                               |  |                        |
| FDPPMA 04  | ✘<br>GRANET Francis                                  |  |                        |
| Fédération Départementale des Chasseurs 04               |  | Fédération Départementale des Chasseurs du Var | ✘<br>GIAMINARDI        |
| URVN   |  |  |                        |
| Fédération Régionale des sports d'eau vive               | ✘<br>Fédération Française Canoë Kayak<br>BOS Thierry |  |                        |

## Collège de l'Etat

| <b>STRUCTURE REPRESENTEE</b>                                    | <b>PRESENT<br/>NOM, PRENOM</b>         |
|---|--|
| DIREN PACA (représentant le Préfet coordonnateur du Bassin RMC) | ✘<br>DABENE Eric                       |
| Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence                          | ✘<br>ZINGRAFF Pascal                   |
| Agence de l'Eau RMC   | ✘<br>HERVO Joëlle                      |
| MISE 04 / DDAF  | ✘<br>GOTTARDI Pierre                   |
| MISE 83 / DDAF  | ✘<br>DURIER Frédéric                   |
| MISE 06 / DDAF  | ✘<br>CARDELLI Bernard                  |
| MISE 13 / DDAF  |  |
| DRASS   |  |
| DRIRE   |  |
| Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports                |  |
| Camp militaire de Canjuers                                      | ✘<br>Lieutenant FIOLET                 |
| Délégation régionale du CSP                                     | ✘<br>Michel NIVEAU<br>Jean-Marie BLANC |
| EDF Production Méditerranée                                     | ✘<br>LIOTHIN Bernard<br>BEAUDON Alain  |